

Discours de Franz Fischler au Conseil "Agriculture" (Bruxelles, 15 juillet 2002)

Légende: Le 15 juillet 2002, lors du Conseil "Agriculture" à Bruxelles, Franz Fischler, membre de la Commission européenne chargé de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, ouvre les débats sur les dernières propositions concernant la révision à mi-parcours de la politique agricole commune (PAC).

Source: RAPID. The Press and Communication Service of the European Commission. [EN LIGNE]. [Brussels]: European Commission, [24.06.2005]. SPEECH/02/342. Disponible sur <http://europa.eu.int/rapid/start/welcome.htm>.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL: [http://www.cvce.eu/obj/discours_de_franz_fischler_au_conseil_"agriculture"_bruxelles_15_juillet_2002-fr-bdb7f616-0755-4253-a469-e23d3b0c79ee.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_franz_fischler_au_conseil_)

Date de dernière mise à jour: 06/09/2012

Discours de M. Franz Fischler, membre de la Commission européenne chargé de l'agriculture, du développement rural et de la pêche (Bruxelles, le 15 juillet 2002)

Présentation à mi-parcours de la PAC au Conseil Agricole

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de pouvoir engager aujourd'hui avec vous un premier débat sur les propositions concernant la révision à mi-parcours de la PAC et je félicite également la présidence d'avoir eu l'idée d'un débat public. Car c'est justement dans le public que des voix de plus en plus souvent critiques à l'égard de la PAC se sont élevées ces derniers temps.

Ces critiques dont la PAC fait actuellement l'objet sont le signe d'une divergence d'opinions entre les agriculteurs et la société civile. Il est donc urgent de prendre des mesures afin de restaurer la reconnaissance mutuelle. Cela ne sera possible que si les groupements agricoles et les agriculteurs d'une part et la société civile d'autre part cessent de parler sans s'entendre et commencent enfin à s'écouter les uns les autres et à agir en conséquence.

La société civile a raison de plaider en faveur d'une politique agricole commune qui encourage à produire ce que les citoyens souhaitent et non ce qui donne droit aux subventions les plus élevées. Les sondages ne cessent d'ailleurs de le confirmer: les gens veulent des denrées alimentaires saines et de qualité, un environnement propre et des paysages traditionnels où l'on se plaît à vivre.

En revanche, ils ne veulent plus entendre parler de surproduction subventionnée, ni de distorsions de marché à l'encontre des pays en développement. On ne peut qu'approuver la société civile lorsqu'elle revendique un renforcement des contrôles, un essor plus rapide de la politique de développement rural et une certaine modulation des paiements directs.

Mais les agriculteurs ont également raison de demander qu'on les décharge de toutes les tracasseries administratives et qu'on leur permette de retrouver leur fonction d'entrepreneur afin qu'ils puissent produire pour leurs clients et non pas pour un marché artificiel à des prix artificiels, autrement dit, on l'aura compris, pour les stocks d'intervention.

Les agriculteurs ont tout autant raison de demander à être rémunérés convenablement pour leurs produits de qualité, leurs prestations à l'égard de l'environnement, l'entretien du paysage, bref, pour tous les produits et services qu'ils offrent à la société. Pour cela, il nous faut maintenir les paiements directs, car les prix du marché seuls ne suffiraient pas. Nous devons également soulager les agriculteurs du poids de la bureaucratie agricole pour qu'ils puissent passer leur temps de travail dans l'exploitation au lieu de le gaspiller à remplir des formulaires.

Face à tous ces défis, nous pouvons aisément faire nôtre cette citation de Sénèque: «Le langage de la vérité est simple». Cela ne signifie pas pour autant qu'il sera accepté par toutes les parties concernées.

Il ne s'agit sûrement pas de réinventer la roue. Au contraire, les objectifs que nous nous sommes fixés en 1999 dans le cadre de l'Agenda 2000 pour la politique agricole sont plus que jamais d'actualité.

L'Union européenne a besoin d'un secteur agricole compétitif qui respecte l'environnement, qui offre aux consommateurs des denrées alimentaires saines et de qualité et qui garantisse aux agriculteurs un revenu équitable. Or, les éléments actuels de la politique agricole ne permettent pas d'atteindre ces objectifs. C'est pourquoi nous ne devons pas rester dans l'expectative mais plutôt adapter et faire évoluer, dès maintenant, notre politique.

La révision à mi-parcours de la politique agricole commune (PAC) présentée la semaine dernière par la Commission européenne a aussi pour objectif de mieux justifier les dépenses publiques consacrées au secteur agricole. Celles-ci doivent servir non seulement à soutenir les revenus des agriculteurs mais aussi à

obtenir de meilleurs résultats en ce qui concerne la qualité alimentaire, la préservation de l'environnement, le bien-être des animaux, les paysages et le patrimoine culturel ou encore le renforcement de la justice et de l'équilibre social. La révision permettra d'affranchir les agriculteurs des tracasseries administratives et les encouragera à produire pour obtenir le revenu marchand le plus élevé et non le maximum d'aides. Pour les consommateurs et les contribuables européens, elle garantira une meilleure utilisation des ressources.

Concrètement, la Commission propose 1) de rompre le lien entre la production et les paiements directs, 2) de subordonner le versement de ces paiements au respect des normes en matière d'environnement, de sécurité des aliments, de protection des animaux et de sécurité sur le lieu de travail, 3) d'augmenter les aides communautaires consacrées au développement rural, 4) de mettre en place un système d'audit agricole et 5) de prévoir de nouvelles mesures de développement rural pour améliorer la qualité de la production, la sécurité des aliments et la protection des animaux, et pour couvrir en partie les coûts de l'audit agricole.

En ce qui concerne la politique de marché, qui reste le pilier le plus important de la PAC, la Commission propose 1) d'achever le processus de réforme dans le secteur des céréales, en particulier par une diminution finale de 5 % du prix d'intervention et par un nouveau système de protection aux frontières, 2) de supprimer l'intervention pour le seigle, 3) de baisser le montant du paiement supplémentaire accordé pour le blé dur et d'introduire une prime à la qualité, 4) de procéder à une réduction, assortie de compensations, du prix d'intervention pour le riz et 5) d'adapter la réglementation dans les secteurs des fourrages séchés, des protéagineux et des fruits à coques.

Les propositions concernant la révision à mi-parcours ont suscité dès le départ de nombreuses réactions. Elles ont trouvé un écho très favorable, mais ont aussi fait l'objet de quelques critiques.

Celles-ci concernent souvent le fait que la Commission serait allée au-delà des accords de Berlin. Les auteurs de ces critiques oublient que le mandat qui lui a été confié à Berlin n'interdit pas à la Commission de faire des propositions, mais fixe simplement un programme minimal pour la révision à mi-parcours. Ils oublient en outre que le sommet de Göteborg a eu lieu par la suite et qu'à cette occasion, les chefs d'État et de gouvernement ont demandé une politique agricole plus durable.

Mais avant tout, nous ne pouvons pas ignorer plus longtemps que la population remet de plus en plus en cause la PAC telle qu'elle existe aujourd'hui, notamment aussi à cause des nouveaux scandales alimentaires qui ne cessent de se succéder et des crises de la vache folle et de la fièvre aphteuse.

Et enfin, il nous faut également agir là où l'évolution sur la scène internationale compromet gravement la situation de nos agriculteurs, par exemple en ce qui concerne la protection aux frontières pour les céréales.

Il faut toutefois garder à l'esprit que toutes les propositions présentées par la Commission dans le cadre de la révision à mi-parcours, y compris la modulation et le découplage, sont en tous points conformes aux objectifs de l'Agenda 2000 établis à Berlin et au cadre financier convenu dans la capitale allemande.

Une deuxième critique concerne le fait que la proposition de la Commission équivaut à une remise en question du modèle agricole européen. Cette critique est également hors de propos.

Le modèle agricole européen correspond aux objectifs de l'Agenda 2000. La Commission tient à le préserver. Nous proposons simplement des mesures qui permettront de mieux le transposer dans la réalité.

Tout le monde est d'accord sur le fait que la politique de développement rural doit pour cela être renforcée. Elle ne pourra l'être toutefois que si plus de crédits sont transférés du premier vers le deuxième pilier. C'est ce que nous faisons de manière pleinement responsable et personne ne peut dire que nous portons préjudice aux organisations de marché en faisant passer le rapport entre les dépenses du premier pilier et celles du deuxième pilier de 9 pour 1 à 8 pour 2.

Une troisième critique porte sur le soutien de la PAC, qui serait de plus en plus assimilable à une aide sociale et éloignerait inéluctablement l'agriculteur du marché. C'est au contraire l'inverse, puisque

auparavant, l'agriculteur n'était pas tributaire du marché réel, mais d'un marché dominé par des stocks d'intervention ayant des effets de distorsion des échanges, alors qu'à l'avenir, il pourra produire ce qu'il estimera lui donner les meilleures chances sur le marché réel. De plus, le renforcement des moyens consacrés au développement rural permettra également de financer de nouvelles mesures pour aider les agriculteurs à axer leur production sur la qualité et sur le marché ainsi qu'à répondre aux normes de production exigées. Cela implique également des prix plus attractifs. À cet égard, il s'agit d'une part de la certification de la production et d'autre part de la commercialisation de produits de qualité, de produits à indication d'origine géographique et de produits biologiques. Les agriculteurs qui veulent aller au-delà de leurs obligations légales en ce qui concerne l'élevage orthospécifique pourront, à l'avenir, également compter sur le remboursement direct de leurs surcoûts.

De plus, il est bien plus naturel dans une économie de marché que toutes les prestations qui répondent à une demande soient indemnisées en fonction des services rendus.

C'est exactement ce qui se produit lorsqu'on supprime les incitations à la surproduction et que l'on oriente les paiements directs sur les biens publics que la société actuelle exige de l'agriculture.

Une quatrième critique consiste à dire que nous voulons renoncer à la boîte bleue de l'OMC. C'est faux. Nous en aurons encore besoin, mais nous avons de nous-mêmes indiqué à Doha que nous étions prêts à soumettre les mesures concernées à des réductions.

La révision à mi-parcours de la PAC nous permet bien au contraire d'imposer auprès de nos partenaires commerciaux lors du nouveau cycle de négociations de l'OMC nos exigences en ce qui concerne par exemple la reconnaissance des appellations d'origine, la protection des animaux, la sécurité alimentaire ou le principe de précaution.

Pour finir, je souhaiterais encore mentionner une cinquième critique, qui concerne le calendrier. Pourquoi maintenant et pas en 2006?

Parce qu'il est urgent de procéder aux adaptations nécessaires. Parce qu'il n'est aucunement question de faire des concessions sans contrepartie et que ces adaptations constitueront de solides arguments de négociation à Genève. Parce que les pays candidats veulent aussi savoir ce qui les attend.

La révision à mi-parcours n'a somme toute rien d'une révolution, pas même d'une minirévolution. Il s'agit simplement d'une proposition visant à adapter la PAC aux besoins du moment et par là même à la rendre plus solide et en même temps plus acceptable pour la société européenne.

Je suis tout à fait conscient que de nombreux groupements agricoles et agriculteurs sont loin d'accueillir favorablement la proposition. Mais je crois qu'il est important d'agir le moment venu en toute clarté et en ayant conscience des différents intérêts de notre société. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est un large débat. Je vous invite cordialement à y prendre part.